Un module d'enseignement auprès d'élèves allophones

Académie de Nantes
Collège La Reinetière
Boulevard Pasteur
BP 8236
44980 Sainte-Luce sur Loire
Tél : **02 40 25 71 27**
Fax : **02 51 85 00 69**
Adresse électronique : **ce.0441724K@ac-nantes.fr**
Chef d'établissement : **M. Jean Philiponet**
Personne contact : **Mme Eliane Kervern, CAREP**
Public concerné : **élèves allophones du collège**
Disciplines : **toutes**
Date de l'écrit : **mars 2004**
Axe : les rapports entre la culture et la pédagogie (De l'intérêt pédagogique des cultures différentes)

Résumé

Eliane Kervern, professeure de Lettres, intervenante du CAREP, propose ici le bilan d'un module mis en place au collège La Reinetière à Sainte-Luce en 2001-2002. Six élèves allophones ont été accueillis en classe de 6ème, 5ème et 3ème, tout en suivant un module FLE / FLS qui se déroulait sur place, en partenariat avec le CAREP.

Mots-clés pré-définis

Structure/niveau : collège tous niveaux
Dispositifs : accompagnement, module
Thèmes : profils spécifiques, nouveaux arrivants
Champs disciplinaires : toutes disciplines

Mots-clés libres

1) L'accompagnement mis en place par le CAREP

Introduction

Depuis trois ans, le CAREP a dû proposer l'intégration d'un nombre croissant de nouveaux arrivants dans les classes ordinaires de collèges et lycées. Dans les deux CLIN de collèges sont inscrits en priorité les non francophones de niveau scolaire jugé « insuffisant » après le passage des tests dans leur langue d'origine ou d'enseignement.

Malgré les difficultés rencontrées, une classe francophone ordinaire semble pouvoir constituer pour un élève allophone du même âge un cadre favorable à la socialisation et à l'apprentissage scolaire. Par la suite, aura-t-il plus de difficulté à poursuivre des études qu'au sortir d'une classe d'accueil ? La question reste posée.

Etant donné la multiplicité, la diversité des collèges et le nombre très variable d'élèves susceptibles d'être groupés, les modalités et les dispositifs d'accueil diffèrent considérablement d'un endroit à l'autre. D'autre part, le petit nombre d'intervenants dont dispose le CAREP limite les possibilités. (Notons au passage que les lycéens allophones, isolés, éloignés les uns des autres, ne peuvent être groupés qu'hors temps scolaire. Les modules qui leur sont proposés depuis deux ans feront l'objet d'un compte rendu différent).

De ces expériences se dégagent cependant des constantes. Le parcours de l'élève est facilité chaque fois que :

- Le collège d'accueil est lui-même un collège « ordinaire »
- L'élève reste dans la même classe et le même établissement l'année de son arrivée.
- Le module FLE/FLS rassemble un petit nombre de nouveaux arrivants et se déroule sur place.
- L'administration du collège travaille en partenariat avec le CAREP.

Le module mis en place au collège La Reinetière à Sainte-Luce en 2001-2002 répond à ces critères.

La mise en place d'un module FLE/FLS au collège de la Reinetière

Nous avons pu convenir aisément des conditions d'accueil avec la direction. Toute l'année, le principal adjoint, en concertation étroite avec les intervenants (professeurs, documentaliste, aide-éducatrice, et moimême membre du CAREP…) et avec les élèves eux-mêmes, a permis que des aménagements soient apportés au dispositif.

La disponibilité des uns et des autres et le respect des engagements ont instauré un climat de confiance dont les élèves ont été les premiers bénéficiaires. Eux-mêmes sont entrés très tôt en contact direct avec les différents services du Collège selon leurs besoins.

2) Le déroulement du module

Descriptif de l'action

Le groupe comprenait six élèves originaires d'Algérie, de Georgie, du Kazakhstan, d'Azerbaïdjan et de Russie. (Les familles sont logées dans deux hôtels sur la commune de Sainte-Luce). Quatre élèves ont été inscrits dès la rentrée 2001 en 6ème et en 5ème. Deux élèves arrivés plus tard, d'âge du lycée, ont été inscrits en 3ème, pour intégrer le module, mais surtout parce qu'ils suivaient un enseignement technique dans leur pays d'origine et qu'ils avaient un objectif professionnel. Deux dossiers d'admission en BEP Mécanique et en BEP Coiffure ont été élaborés. Pour la plus âgée des deux élèves, très volontaire et autonome, il a suffi de soutenir ses démarches. Le plus jeune, au cours d'un entretien que nous avons eu avec sa mère et une interprète de Sainte-Luce, à l'initiative de la documentaliste, a pu préciser son parcours scolaire et ses intentions.

Le module a commencé après la Toussaint, chaque jeudi matin. Une petite salle de réunion dotée d'un tableau nous était réservée. Les élèves ont pu aussi en disposer en fonction de leur emploi du temps pour y travailler seuls. Son ouverture sur le CDI facilitait l'accès aux documents et aux ordinateurs. Le CDI a été d'emblée un lieu de fréquentation quotidienne (lecture de magazines, emprunts de livres sur les conseils de la documentaliste…). La salle était située à proximité aussi de celle des professeurs dont nous avons eu plusieurs fois la « visite ».

Conseillé par le CAREP, l'établissement a fourni une méthode FLE à chaque élève ; un livre, une cassette audio et un cahier d'exercice qui les ont accompagnés hors collège. Un enseignant formateur en vidéo-informatique s'est proposé pour l'enregistrement des cassettes et pour aider les élèves à rechercher des documents sur leurs pays d'origine par Internet. De plus, une méthode de lecture pour débutants prêtée par le CAREP et disponible au CDI a été utilisée et a incité deux élèves à s'en servir avec leurs petits frères inscrits à l'école élémentaire.

En cours d'année, à la demande de l'établissement, deux heures assurées par une aide-éducatrice ont étéajoutées au module le samedi matin. Ayant une expérience de théâtre en milieu scolaire, elle a proposé aux élèves des saynètes, des jeux de rôles et leur a facilité l'usage de la méthode FLE.

Pour ma part, j'ai continué à enseigner le français de communication et abordé progressivement le français de scolarisation, en variant le plus possible les supports (outils FLE, outils scolaires ordinaires, matériaux divers…). Les élèves, déjà plurilingues en arrivant, sont entrés très vite dans l'oralité et ont manifesté la volonté de s'intégrer à leur classe, de prendre part au travail collectif, aux sorties, et même aux contrôles individuels. Aucune obligation de résultat n'a pesé sur eux cette année mais ils étaient conscients de l'enjeu dans un avenir proche et arrivaient au module avec des demandes et des propositions.

Certaines disciplines qui nécessitent une maîtrise de la langue d'enseignement ont été supprimées au profit des modules. Plus tard, des élèves ont obtenu d'être dispensés le lundi matin du cours de SVT qu'elles ne parvenaient pas à suivre et ont travaillé au CDI en autonomie.

Les cours d'anglais ont été intégrés tout de suite avec succès par l'ensemble du groupe. Les cours de mathématiques ont été rapidement suivis et mis en application.

Bilan

L'élève originaire d'Algérie, déjà francophone et d'un bon niveau scolaire, a quitté le module dès la fin du 1er trimestre. Un soutien spécifique lui était apporté par son professeur de français. Elle a été admise en 5ème sans réticence.

À ma demande, les trois élèves restantes ont été aussi admises dans la classe supérieure mais les motifs sont autres :

- Le doublement n'aboutirait pas à une maîtrise suffisante de l'ensemble des disciplines et serait prématuré.
- En revanche, en LV et en mathématiques, dès la première année, les élèves peuvent accéder aux connaissances indispensables à la poursuivre de l'apprentissage dans ces disciplines.
- Enfin, le maintien dans le même groupe – classe la seconde année semble préférable.

3) Conclusion

Les élèves savent que la rentrée 2002 les engage complètement dans leur scolarité et mesurent les efforts nécessaires.

La difficulté pour moi consiste à présent à trouver les nouvelles modalités d'un soutien adapté aux exigences de niveaux disciplinaires, à l'inclure autant que possible dans le temps scolaire, à établir des évaluations assez pertinentes pour être utilisées par les enseignants…

Le module constitue un lieu sécurisant où les élèves parlent de leurs conditions de vie en France, de leur itinéraire et de leur passé. Les échanges sur le parcours langagier de chacun n'ont cessé d'alimenter le travail du groupe.

La proposition a été faite aux deux élèves qui quittent le collège d'être accompagnés l'an prochain hors temps scolaire.
De nombreuses améliorations seraient possibles si l'intervenant extérieur travaillait lui-même au sein d'une équipe.

Juillet 2002